



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
26 RUE JEAN JAURÈS
85024 – LA ROCHE SUR YON CÉDEX

La Roche-sur-Yon, le 28 septembre 2018

AFFAIRE SUIVIE PAR FABIEN DHERMY
Référence : CTL du 2 octobre 2018

Le Président du Comité Technique de la Vendée
Aux représentants du personnel

Voir liste ci-jointe

Le Comité Technique de la Vendée se réunira **le mardi 2 octobre 2018 à partir de 9 H 30** à LA ROCHE SUR YON - Cité Administrative TRAVOT - **Bâtiment C, 3^{ème} étage, salle de réunion « Vendée ».**

L'ordre du jour est le suivant :

- ◆ Pour approbation :
 - Procès-verbal du 16 avril 2018.

- ◆ Pour information :
 - Expérimentation du dispositif de suivi des compétences au sein de la DGFiP.
 - Présentation du Plan Annuel de Prévention 2017 - 2018.
 - Restitution du tableau de bord de veille sociale - indicateurs complémentaires.
 - Recrutement de volontaires service civique - 2^{ème} vague.
 - Déploiement des nouveaux indicateurs de qualité de service dans les SIP.
 - Projets des fusions de communes à effet au 1^{er} janvier 2019.

- ◆ Pour avis :
 - ASR 2019.
 - Mise en place de la nouvelle organisation des services de direction.

- ◆ Questions diverses

Je vous serais obligé de bien vouloir assister à cette réunion en qualité de représentant du personnel. En cas d'empêchement ou d'impossibilité, vous voudrez bien informer de votre absence la division Stratégie (ddfip85.ppr.controldegestion@dgfip.finances.gouv.fr).

Le Directeur départemental
des finances publiques

Alfred FUENTES

CTL du 2 octobre

Représentants titulaires du personnel convoqués :

Représentants du personnel	Qualité	Organisation Syndicale	Voix	Affectation
M. A. CHAILLOU	Représentant titulaire	CFDT	Avec voix délibérative	BCR- La Roche
M. S. GOUJON	Représentant titulaire	CGT Finances Publiques	Avec voix délibérative	SIP-SIE Luçon
Mme S. PERRAUDEAU	Représentant titulaire	CGT Finances Publiques	Avec voix délibérative	SIP Challans
M. S. LIEVRE	Représentant titulaire	FO DGFIP	Avec voix délibérative	-
M. W. PILLET	Représentant titulaire	FO DGFIP	Avec voix délibérative	PCRП Challans
Mme A. RETO RIVIERE	Représentant titulaire	FO DGFIP	Avec voix délibérative	EDR
M. T. LOIRAT	Représentant titulaire	Solidaires Finances Publiques	Avec voix délibérative	-
M. P. THOMAS	Représentant titulaire	Solidaires Finances Publiques	Avec voix délibérative	PCRП La Roche
Mme N. LOIRAT	Représentant titulaire	Solidaires Finances Publiques	Avec voix délibérative	SPF Les Sables d'Olonne

Représentants suppléants du personnel informés* :

M. A. CLARACQ	Représentant suppléant	CFDT	Sans voix délibérative	CEPL- La Roche
Mme F. RIVIERE	Représentant suppléant	CGT Finances Publiques	Sans voix délibérative	SIP-SIE Fontenay-le-Comte
Mme C. AVELINE	Représentant suppléant	CGT Finances Publiques	Sans voix délibérative	Trésorerie Le Poiré sur Vie
M. F. FAUCHARD	Représentant suppléant	FO DGFIP	Sans voix délibérative	Trésorerie Le Poiré sur Vie
M. F. DANO	Représentant suppléant	FO DGFIP	Sans voix délibérative	BCR
M. T. LEOST	Représentant suppléant	Solidaires Finances Publiques	Sans voix délibérative	SPF Fontenay-le-Comte
M. A. TARAUD	Représentant suppléant	Solidaires Finances Publiques	Sans voix délibérative	SIE Challans
M. L. BIRAUD	Représentant suppléant	Solidaires Finances Publiques	Sans voix délibérative	SIE La Roche sur Yon

*Conformément aux dispositions de l'article 25 du règlement intérieur applicable au comité technique local institué à la direction de la Vendée : (...) Sur présentation de la lettre du président du comité les informant de la tenue d'une réunion, les représentants suppléants du personnel qui souhaitent assister à cette réunion, sans avoir voix délibérative ont également droit à une autorisation d'absence calculée selon les modalités définies à l'alinéa 3. En revanche, (...) ne sont pas pris en charge les frais de déplacement exposés par les représentants suppléants qui assistent à la réunion sans voix délibérative.